

## AC/02

### APPEL A CANDIDATURES POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MONETIQUE TUNISIE

#### TERMES DE REFERENCE - PRESIDENT DU COMITE DU DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

#### I. OBJET

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par la circulaire N°2024-05 du 13 Février 2024, fixant les règles régissant l'activité de gestion des systèmes de paiement et de règlement-livraison de titres et notamment les articles 21 et 28, MONETIQUE TUNISIE lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant pour une période de trois ans (2025-2027).

Le candidat au poste d'administrateur indépendant sera appelé à présider le comité du développement stratégique.

Est considéré membre indépendant au sens de l'article 2 de la circulaire 2024-05 toute personne :

- Ne détenant pas, elle-même, son conjoint, ses ascendants et descendants de premier degré, une participation directe ou indirecte dans le capital du gestionnaire du système, de ses filiales ou de ses participants ;
- N'ayant pas fait partie des salariés du gestionnaire du système au moins au cours des 3 dernières années précédant sa désignation en qualité d'administrateur indépendant ;
- N'agissant pas pour le compte d'un participant, d'un fournisseur ou d'un prestataire de service du gestionnaire du système ;
- N'ayant pas de contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec le gestionnaire du système ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec le gestionnaire du système.

#### II. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à leurs fonctions, et remplir les conditions ci-après :

## 2.1 Conditions juridiques :

Le candidat au poste d'administrateur indépendant doit réunir les conditions suivantes :

- Être une personne physique et jouir de ses droits civils ;
  - Ne pas être dans l'une des situations énoncées à l'article **193** du code des sociétés commerciales dont notamment :
  - Ne pas être parmi les personnes condamnées pour crime, ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
  - Ne pas être un fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle.
- Ne pas avoir fait l'objet un jugement irrévocable pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie ou délit puni par les lois sur l'escroquerie, pour extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, pour soustraction commise par dépositaire public, pour émission de chèque sans provision, pour corruption ou évasion fiscale, pour recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- N'ayant pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du Code Pénal relatives à la banqueroute.
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire ;
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement irrévocable de faillite ;
- Ne pas être dans une situation où il est établi pour la Banque Centrale de Tunisie, sa responsabilité dans la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation.

## 2.2 Conditions relatives aux conflits d'intérêts

Au sens de l'article **2** de la circulaire **2024-05**, le candidat au poste d'administrateur indépendant doit aussi remplir les conditions ci-après mentionnées :

- Ne détenant pas, lui-même, son conjoint, ses ascendants et descendants de premier degré, une participation directe ou indirecte dans le capital de **MONETIQUE TUNISIE**, de ses filiales ou de ses participants ;
- N'ayant pas fait partie des salariés de **MONETIQUE TUNISIE** au moins au cours des trois **(03)** dernières années précédant sa désignation en qualité d'administrateur indépendant ;

- N'agissant pas pour le compte d'un participant, d'un fournisseur ou d'un prestataire de service de **MONETIQUE TUNISIE** ;
- N'ayant pas de contrats de prestations conclus directement par lui-même ou par personne interposée avec **MONETIQUE TUNISIE** ou avec l'une des sociétés ayant des liens avec elle.

Par ailleurs, le candidat au poste d'administrateur indépendant doit aussi remplir les conditions ci-après mentionnées :

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des sept (07) années qui précèdent le dépôt de candidature, directeur général ou directeur général adjoint de **MONETIQUE TUNISIE** ;
- Ne pas être actuellement Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique d'une société dans laquelle **MONETIQUE TUNISIE** détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du Conseil de Surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du Directeur général, directeur général adjoint, ou d'un salarié de **MONETIQUE TUNISIE** ;
- N'agissant pas pour le compte d'un client, d'un fournisseur ou d'un prestataire de service significatif de **MONETIQUE TUNISIE** ;
- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de Surveillance ou du Directoire ou travaillant pour le compte d'une autre société qui exerce au même secteur d'activité de **MONETIQUE TUNISIE** ;
- Ne pas être actuellement Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec **MONETIQUE TUNISIE** ou d'une société concurrente ;
- N'occupant pas une responsabilité partisane à l'échelle centrale, régionale ou locale.

### **2.3 Conditions de qualifications scientifiques, compétences et expériences**

Conformément à l'article 21 de la circulaire **2024-05**, le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'Administration et président du comité du développement stratégique doit disposer de solides qualifications dans les technologies de l'information et ce, outre une bonne expertise dans le domaine des paiements. Il doit avoir à cet égard, une compréhension appropriée de l'activité de **MONETIQUE TUNISIE** ainsi qu'une capacité d'analyse développée.

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'Administration doit posséder les qualifications, les compétences, l'expérience et l'expertise lui permettant d'accomplir convenablement sa mission au conseil d'administration de **MONETIQUE TUNISIE**.

Allant occuper le poste de président du comité du développement stratégique, le rôle du candidat est hautement stratégique, et nécessite un profil avec une vision d'innovation, une compréhension des technologies financières, et une expérience de haut niveau en gouvernance.

A cet effet, le candidat doit satisfaire les conditions ci-après mentionnées :

### **1. Critères académiques :**

- Diplôme de niveau Bac+5 ou plus, idéalement dans l'un des domaines suivants :
  - Stratégie d'entreprise/ management / Finance.
  - Ingénierie / Technologies de l'information.
- MBA ou formation en leadership stratégique d'une école de renom ou des certifications complémentaires en innovation, stratégie digitale ou gouvernance d'entreprise seraient un atout.

### **2. Expérience professionnelle :**

- Expérience confirmée (10 ans) dans des fonctions de direction stratégique ou haut cadre de direction.
- Expérience (5 ans) dans les secteurs des paiements électroniques, fintech, banques, télécoms ou services financiers numériques, transformation digitale ou innovation technologique à l'échelle nationale ou internationale.
- Expérience en tant que membre d'un conseil d'administration.
- Expérience avérée en tant qu'administrateur, membre d'un comité Stratégie.
- Expérience de conduite de stratégies de croissance, de partenariats technologiques, ou de déploiements à grande échelle.

### **3. Expertise**

- Vision stratégique et capacité à anticiper les évolutions du marché des paiements et à proposer des orientations innovantes.
- Solide compréhension des enjeux concurrentiels, réglementaires et technologiques du secteur.
- Capacité à évaluer des plans d'affaires, business models et stratégies d'expansion.
- Bonne maîtrise des indicateurs de performance stratégique.
- Bonne connaissance des systèmes de paiement, des innovations fintech, et des modèles émergents (instant payment, open banking, Tokenisation, schéma national etc.).
- Sensibilité aux problématiques d'inclusion financière, sécurité des transactions et interopérabilité.
- Aptitude à créer le consensus et à mobiliser les parties prenantes autour d'une vision.

### **III. Composition du dossier de candidature :**

Le dossier de candidature à présenter doit comporter les documents ci-après :

- Une demande de candidature à l'intention de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de **MONETIQUE TUNISIE** présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil.
- Une fiche signalétique de candidature (**Annexe 1**).
  
- Le curriculum vitae du candidat (**Annexe 2**).
  
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée du candidat attestant qu'il répond notamment aux critères d'éligibilité indiqués (**Annexe 3**).
  
- Les documents justifiant les compétences et les qualifications du candidat énoncées dans le Curriculum Vitae.
  
- Une copie d'une pièce d'identité.
  
- Le bulletin numéro 3 ou le reçu d'une demande du bulletin de date récente ne dépassant pas les trois mois de la date du dépôt du dossier de candidature le reçu datant de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de candidature.

Les candidats s'engagent à communiquer à **MONETIQUE TUNISIE** tout document ou information complémentaire que celle-ci juge nécessaire pour l'appréciation des dossiers de candidature.

**Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.**

Les Annexes prévus pour cet appel à candidature sont jointes à ce document et ce à partir de la publication de cet avis.

#### **IV. MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit parvenir au siège social de **MONETIQUE TUNISIE** par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par porteur contre décharge au plus tard le **28 août 2025 à 13h** à l'adresse suivante :

**Monétique Tunisie Centre Urbain Nord, Sana Center, bloc C – 1082 Tunis.**

L'enveloppe extérieure, libellée au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de **MONETIQUE TUNISIE**, doit porter la mention apparente suivante :

<p><b>« AC 02/2025 A NE PAS OUVRIR APPEL A CANDIDATURE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDENT PRESIDENT DU COMITE DU DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE »</b></p>
---

**Tout dossier parvenu après la date limite de réception des candidatures, ne sera pas accepté.**

#### **IV. CHOIX DES CANDIDATS**

À la suite des travaux d'examens des candidatures, la liste préliminaire des candidats sera arrêtée par le Comité de Nomination et de Rémunération et soumise au Conseil d'Administration pour avis.

Le conseil peut déclarer les résultats de l'appel à candidature infructueux.

**MONETIQUE TUNISIE** se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à candidature sans que le ou les candidats même retenus ne puissent réclamer aucune indemnisation.

Le candidat retenu sera notifié après accomplissement des formalités requises telles qu'exigées par la réglementation en vigueur.

La nomination de l'administrateur indépendant sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au mois de septembre **2025**.

## **ANNEXE 1 : FICHE SIGNALÉTIQUE**

- **Nom et Prénom :**
- **Pièce d'identité : (Numéro et date de délivrance)**
- **Adresse :**
- **Téléphone :**
- **E-mail :**
- **Profession / Activité actuelle :**
- **Diplômes obtenus (1) :**
- **Expériences professionnelles (2) :**
- **Membre dans d'autres organes d'Administration ou de Direction (3) :**

(1) Joindre les copies des diplômes.

(2) Joindre les justificatifs de l'expérience professionnelle.

(3) Joindre les justificatifs des fonctions exercées

**SIGNATURE**

## ANNEXE 2 : CURRICULUM VITAE

### CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT (PRESIDENT DU COMITE DU DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE)

#### INFORMATIONS GENERALES

Nom de famille :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

N° de pièce d'identité : pays/date d'émission

Adresse actuelle :

Téléphone :

Adresse électronique :

#### FORMATION ACADEMIQUE ET DIPLOME

Intitulé du diplôme	Nom de l'établissement	Date / durée	Domaine d'Etudes / observations

#### FORMATION PROFESSIONNELLE ET CERTIFICATS

Intitulé diplôme	Nom de l'établissement	Date / durée	Domaine d'étude /Observations

#### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Expérience dans le domaine bancaire / financier			
Fonctions / titres de poste	Organisation / entreprise	Principales Responsabilités domaine d'expérience	Date /durée

<b>Autres expériences hors du secteur bancaire / financier (poste de cadre dirigeant ou autre)</b>			
<b>Fonctions / titres de poste</b>	<b>Organisation /entreprise</b>	<b>Principales responsabilités domaine d'expertise</b>	<b>Date / durée</b>

<b>Membre dans d'autres organes d'administrations/de direction</b>			
<b>Fonctions / titres de poste</b>	<b>Organisation /entreprise</b>	<b>Principales responsabilités domaine d'expertise</b>	<b>Date / durée</b>

**LISTE ET DESCRIPTIFS DES DIFFERENTES MISSIONS ACCOMPLIES**

**AUTRES COMPETENCES**

**LANGUE**

Je certifie que les informations contenues dans le présent CV sont exactes et complètes.

Tunis le .....

**SIGNATURE**

### **ANNEXE 3 : DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**Je soussigné(e), (Nom et Prénom) :** .....

**Titulaire de la carte d'identité nationale n°**.....

**Délivrée à :** ..... **Le**.....

**Faisant élection de domicile au**..... **Candidat (e) au poste d'administrateur  
Indépendant au Conseil d'Administration de MONETIQUE TUNISIE, déclare formellement sur  
l'honneur que :**

- Je n'ai pas fait l'objet d'un jugement définitif pour faux en écriture, vol, abus de confiance, escroquerie extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, soustraction commise par dépositaire public, corruption ou évasion fiscale, émission de chèque sans provision, recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
- Je n'ai pas été frappé(e) par un jugement définitif de faillite,
- Je n'ai pas été gérant ou mandataire de sociétés, condamné en vertu des dispositions du code pénal relatives à la banqueroute,
- Je n'ai pas été révoqué(e) des fonctions d'administration ou de gestion d'une entreprise soumise au contrôle de la banque centrale de Tunisie ou par l'une des autorités chargées du contrôle du marché financier ou des entreprises d'assurance et de réassurance ou des institutions de microfinance, en vertu d'une sanction infligée par ces autorités,
- Je n'ai pas subi une sanction de radiation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire,
- Je n'ai pas été responsable de la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou à la liquidation,
- Je ne me trouve pas dans l'une des situations d'interdiction et d'incompatibilité prévues par l'appel à candidature objet de cette déclaration.

**Fait à**....., **le** .....

**SIGNATURE**